



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGN: le programme d'investissement et l'assainissement sont engagés

L'assemblée générale de la CGN (Compagnie générale de navigation sur le lac Léman) a accepté à une forte majorité les statuts de la nouvelle société, recapitalisée par les cantons lémaniques. Le nouveau "Groupe CGN SA" peut maintenant entreprendre la rénovation du bateau historique à roues à aubes Vevey, la modernisation du Ville de Genève et celle du chantier naval.

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud se réjouit de l'aboutissement de ce projet, mené par le chef du Département des infrastructures, François Marthaler, président de la Task Force, regroupant outre la CGN, les représentants de plusieurs services de l'Etat. Cette décision permet d'engager les crédits votés par le Grand Conseil le 5 avril 2011. Au total, les cantons de Vaud, Genève et du Valais ont procédé à un abandon de créances de 29 millions de francs et accordé de nouveaux investissements pour 25 millions.

Ces deux dernières années, les cantons de Vaud, Genève et du Valais ont établi avec la CGN un plan qui prévoit l'assainissement de la société et la mise en place d'une nouvelle structure. Cette nouvelle structure sépare les activités d'exploitation de la flotte de celles de recherche de fonds pour la rénovation de la flotte historique.

Pour sa part, le Conseil d'Etat vaudois a désigné pour le représenter au conseil d'administration, MM. Rémi Walbaum, directeur administratif à l'Ecole hôtelière de Lausanne, et Michel Joye, directeur des tl.

Enfin, le Conseil d'Etat rappelle que ces bateaux Belle Epoque ont fait l'objet d'une décision de classement par le chef du Département des infrastructures le 9 juin 2011.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 mai 2012

DINF, François Marthaler, conseiller d'Etat, 021 316 70 01 Vincent Krayenbühl, chef du Service de la mobilité, 079 433 03 77